



FRANCE
GALOP

REJOIGNEZ
LE CLUB DES
PROPRIÉTAIRES



5 BONNES RAISONS DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE

1

DEVENEZ ACTEUR D'UN SPORT D'EXCEPTION

Entrez dans les coulisses de la préparation de votre cheval, assistez à son entraînement, suivez sa progression de course en course, participez à des Grands Prix et relevez de nouveaux défis... autant d'occasions de vous impliquer dans la compétition et de vous mesurer aux meilleurs.



4

MARQUEZ L'HISTOIRE DE VOS COULEURS

Dessinez votre casaque et choisissez vos couleurs : elles incarnent vos valeurs et votre engagement pour une passion hors du commun. Un jour peut-être votre casaque marquera l'histoire des courses de Galop.

2

VIBREZ AU RYTHME DE VOS ÉMOTIONS

Ressentez la douce euphorie d'avant-course puis la pression monter, laissez-vous porter par la clameur du public, vivez le suspense haletant d'une arrivée et goûtez la saveur d'une victoire...

5

ENTREZ DANS UNE COMMUNAUTÉ DE PASSIONNÉS

Un univers prestigieux s'ouvre à vous, avec ses codes, ses valeurs, ses légendes. Profitez des courses et des événements France Galop pour échanger et accéder à un réseau riche et diversifié dans un cadre convivial. Grâce à votre carte de membre, bénéficiez d'un traitement privilégié sur les hippodromes et accédez à de nombreux avantages exclusifs tout au long de l'année.

3

PARTAGEZ UNE AVENTURE HUMAINE

En famille, entre amis, ou avec votre entraîneur, l'aventure est incontestablement collective. Savourez ensemble le plaisir de gagner une course !

S'OFFRIR UN CHEVAL ?

C'est participer à des courses de légende, côtoyer les plus prestigieuses casaques dans un esprit sportif, parcourir les plus beaux hippodromes de France, vivre un rêve unique...



DEVENIR PROPRIÉTAIRE, UN RÊVE ACCESSIBLE

Il y a forcément une formule de propriété faite pour vous :

- **la pleine propriété** : votre cheval vous appartient à 100% et vous le faites courir sous vos propres couleurs ;
- **l'association** : vous acquérez un cheval à plusieurs et vivez une véritable aventure en équipe ;
- **l'écurie de groupe** : vous achetez une part de société faisant courir des chevaux et découvrez le monde des courses à votre rythme.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ-NOUS

Le Département des Acteurs des Courses est à vos côtés pour vous aider à choisir la formule de propriété qui vous convient et pour vous permettre de transformer un rêve en réalité.

Avec vous sur les hippodromes pour vous accueillir et vous apporter leurs conseils sur mesure, l'équipe répond à toutes vos questions administratives et techniques sur la fiscalité, les coûts, les gains possibles, votre choix de cheval...



CONTACT :

Département des Acteurs des Courses
46 place Abel Gance
92655 Boulogne Cedex, France
01.49.10.22.02
relationsmembres@france-galop.com
www.france-galop.com